



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00703

Numéro SIREN : 788 785 756

Nom ou dénomination : AB CENTER

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2017 sous le numéro de dépôt 1773

AB CENTER

Publicité des Comptes et Rapports Annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

Raison Sociale : AB CENTER

N° SIRET : 788 785 756 00016

Forme de Société : Société A Responsabilité Limitée

Capital Social : 20 000 euros

Adresse du siège social : 7, allée de la Capelette
C/C O Green Center - 47550 BOE

Activité exercée : Restauration traditionnelle

COMPTES ANNUELS

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	8 000,00		8 000,00	8 000,00	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	342 848,28	105 071,83	237 776,45	271 646,39	- 33 870
Installations techniques, matériel et outillage industriels	115 015,09	56 534,56	58 480,53	75 193,87	- 16 713
Autres immobilisations corporelles	133 772,43	47 327,03	86 445,40	106 762,14	- 20 317
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	575,00		575,00	575,00	
TOTAL (I)	600 210,80	208 933,42	391 277,38	462 177,40	- 70 900
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	14 174,00		14 174,00	14 271,97	- 98
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	650,50		650,50	599,80	51
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	29,10		29,10		29
· Personnel				38,88	- 39
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices				67 927,00	- 67 927
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 510,84		1 510,84	2 279,84	- 769
· Autres	2 604,20		2 604,20	16 428,85	- 13 825
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	264 123,83		264 123,83	123 735,17	140 389
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	4 892,86		4 892,86	4 665,46	227
TOTAL (II)	287 985,33		287 985,33	229 946,97	58 038
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	888 196,13	208 933,42	679 262,71	692 124,37	- 12 862

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000,00)	20 000,00	20 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 000,00	2 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	120 730,82	114 946,13	5 785
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	95 017,27	45 784,69	49 233
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	237 748,09	182 730,82	55 017
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	321 038,21	399 488,46	- 78 450
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		14,50	- 15
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 496,11	54 698,97	- 203
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	21 996,70	16 333,20	5 664
. Organismes sociaux	23 958,09	27 654,12	- 3 696
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 314,00		6 314
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 541,11	8 816,00	725
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	950,00	263,00	687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 020,00	- 1 020
Autres dettes	1 886,40	1 105,30	781
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 334,00		1 334
TOTAL (IV)	441 514,62	509 393,55	- 67 879
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	679 262,71	692 124,37	- 12 862

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 156 374,34		1 156 374,34	1 060 828,76	95 546 9,01
Chiffres d'affaires Nets	1 156 374,34		1 156 374,34	1 060 828,76	95 546 9,01
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			5 387,88	1 167,00	4 221 361,69
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			14 696,72	22 679,88	- 7 983 -35,20
Autres produits			14,55	16,17	- 2 -10,02
Total des produits d'exploitation (I)			1 176 473,49	1 084 691,81	91 782 8,46
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			358 168,53	360 375,50	- 2 207 -0,61
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			97,97	-2 881,62	2 980 -103,40
Autres achats et charges externes			154 557,80	149 730,38	4 827 3,22
Impôts, taxes et versements assimilés			6 892,16	6 267,05	625 9,97
Salaires et traitements			320 566,00	320 139,24	427 0,13
Charges sociales			116 911,69	110 460,80	6 451 5,84
Dotations aux amortissements sur immobilisations			72 306,07	72 807,75	- 502 -0,69
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			52,19	53,34	- 1 -2,16
Total des charges d'exploitation (II)			1 029 552,41	1 016 952,44	12 600 1,24
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			146 921,08	67 739,37	79 182 116,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			746,34	353,40	393 111,19
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			746,34	353,40	393 111,19
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			8 961,14	9 246,97	- 286 -3,09
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			8 961,14	9 246,97	- 286 -3,09
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-8 214,80	-8 893,57	679 -7,63
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			138 706,28	58 845,80	79 860 135,71

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	853,29	6 114,68	- 5 261	-86,05
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500,00		500	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 353,29	6 114,68	- 4 761	-77,87
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 462,85	5 583,79	2 879	51,56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	255,45		255	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	8 718,30	5 583,79	3 135	56,14
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 365,01	530,89	- 7 896	-1487,29
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	36 324,00	13 592,00	22 732	167,25
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 178 573,12	1 091 159,89	87 413	8,01
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 083 555,85	1 045 375,20	38 181	3,65
RESULTAT NET	95 017,27	45 784,69	49 233	107,53
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

AB CENTER

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 679 262,71 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 95 017,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 a été évalué à 15 350 euros.

Conformément à la recommandation de l'ANC (Autorité des Normes Comptables - note d'information du 28 février 2013), cette valeur a été inscrite en exploitation en diminution des charges de personnel.

Selon l'article 76 de la loi de finances n°2014-1654 du 29 décembre 2014 pour 2015, le CICE a été principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

AB CENTER**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 600 211

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 000			8 000
Immobilisations corporelles	592 185	1 661	2 210	591 636
Immobilisations financières	575			575
TOTAL	600 760	1 661	2 210	600 211

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 208 933

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	138 582	72 306	1 955	208 933
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	138 582	72 306	1 955	208 933

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	8 000	0	8 000	Non amortiss.
Constr. s/sol d'autrui	29 411	6 663	22 748	De 10 à 15 ans
Inst.agenc./constr.s/sol d'autrui	313 438	98 408	215 030	De 7 à 15 ans
Matériel industriel	115 015	56 535	58 480	De 2 à 10 ans
Instal./agenc.divers	85 825	22 782	63 043	De 5 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	18 611	8 672	9 939	De 2 à 5 ans
Mobilier	29 337	15 873	13 464	De 2 à 10 ans
TOTAL	599 636	208 933	390 703	

3.2 - Etat des créances = 10 263

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	575		575
Actif circulant & charges d'avance	9 688	9 688	
TOTAL	10 263	9 688	575

AB CENTER**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 855**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	218
Autres créances	2 604
Disponibilités	32
TOTAL	2 855

3.4 - Charges constatées d'avance = 4 893

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AB CENTER

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 20 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	100,00	20 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	100,00	20 000

4.2 - Etat des dettes = 441 515

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	321 038	87 161	233 877	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	54 496	54 496		
Dettes fiscales & sociales	62 760	62 760		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 886	1 886		
Produits constatés d'avance	1 334	1 334		
TOTAL	441 515	207 637	233 877	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 38 778

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	18
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 574
Dettes fiscales & sociales	35 186
Autres dettes	
TOTAL	38 778

4.4 - Produits constatés d'avance = 1 334

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AB CENTER**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 156 374**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 156 374	100,00 %
TOTAL	1 156 374	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AB CENTER

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Identité société-mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont inclus dans le périmètre de consolidation de la SARL GROUPE MERICQ, société à responsabilité limitée au capital de 28 200 000 euros.

AB CENTER

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 2 855

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	218
Clients factures a etabli(4181000)	218
Autres créances :	2 604
Fourn rrr a obtenir(4098000)	810
Etat produits a recevoir(4487000)	1 794
Disponibilités :	32
Banque produit a recevoir(5187000)	32
TOTAL	2 855

8.2 - Charges constatées d'avance = 4 893

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000)	4 893
TOTAL	4 893

8.3 - Charges à payer = 38 778

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	18
Int courus/emprunts etablissts credit(1688400)	18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 574
Fourn factures non parvenues.(4081000)	3 574
Dettes fiscales et sociales :	35 186
Pers congés a payer(4282000)	19 132
Pers autres charges a payer(4286000)	2 865
Org.soc. congés a payer(4382000)	7 249
Org.soc. autres charges a payer(4386000)	4 990
Etat autres charges a payer(4486000)	950
TOTAL	38 778

8.4 - Produits constatés d'avance = 1 334

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(4870000)	1 334
TOTAL	1 334

EXTRAIT DES RESOLUTIONS

AB CENTER

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros

Centre Commercial O'Green Center
7, Allée de la Capelette

47550 BOE

RCS Agen 788 785 756

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 AVRIL 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 95 017,27 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés 50 000,00 euros
Soit 250 euros par part

Le solde au compte « autres réserves » 45 017,27 euros
Qui s'élève ainsi à 165 748,09 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice.....95 017,27 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 28 Avril 2017.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25 000 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25 000 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er} janvier 2016.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement (€)	Dividendes non éligibles à l'abattement
2015	20 000	20 000
2014	20 000	20 000
2013	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 Avril 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

certifié conforme le 18/04/2017

